

gFARADc^{MC} - Protéger les animaux et notre approvisionnement alimentaire

Le gFARADc^{MC} fournit aux vétérinaires une expertise impartiale sur le délai d'attente requis avant que les animaux ou les produits d'origine animale puissent entrer dans la chaîne alimentaire, tant du point de vue de la salubrité des aliments que de la détection des résidus. Lorsqu'il n'existe pas de produits homologués pour une espèce ou une affection donnée, les médecins vétérinaires sont légalement autorisés à prescrire des médicaments en dérogation à l'étiquetage. Une recommandation du gFARADc^{MC} doit être obtenue lorsque des médicaments sont utilisés en dérogation à l'étiquetage pour toutes les volailles et tous les œufs transformés. Toutes les autres demandes présentées au gFARADc^{MC} sont soumises sur une base volontaire par des vétérinaires au nom de leurs clients producteurs ou des entreprises d'alimentation animale.

**Le gFARADc^{MC} a répondu à
2687 demandes de retrait en
2023-2024.**

Réduite à sa plus simple expression, l'utilisation de médicaments en dérogation à l'étiquetage correspond à une utilisation qui diffère de quelque manière que ce soit des consignes exactes figurant sur l'étiquette du produit, notamment : l'espèce, l'âge, la voie d'administration, la dose et la durée.

Le personnel du gFARADc^{MC} apporte également son aide :

- aux médecins vétérinaires pour déterminer les intervalles de retrait sûrs lorsque les animaux sont involontairement exposés à des pesticides, à des métaux lourds ou à d'autres produits chimiques;
- aux fabricants d'aliments du bétail et aux transformateurs en cas de contamination accidentelle des aliments pour animaux;
- aux organismes de réglementation en quête d'expertise pharmacologique clinique en matière de résidus de médicaments.

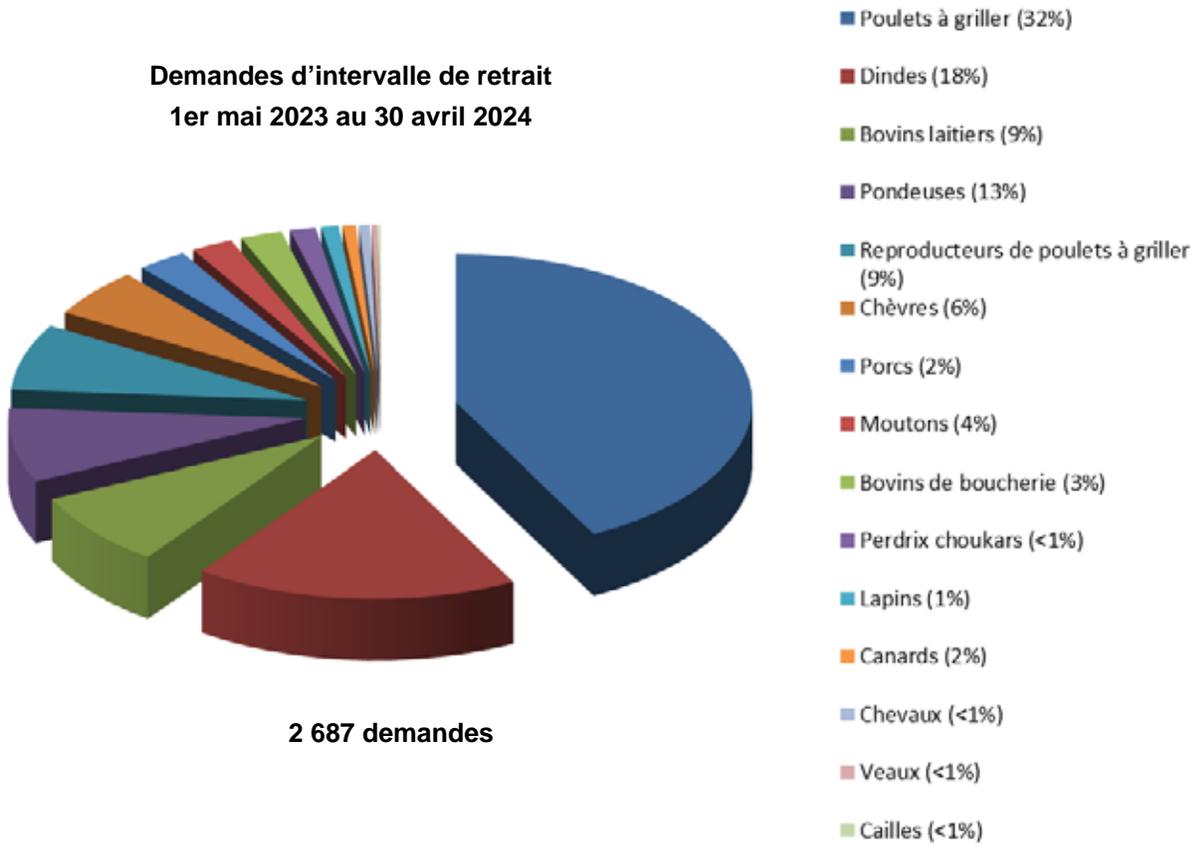
Les services du gFARADc^{MC} garantissent la sécurité de l'approvisionnement alimentaire du Canada, tout en protégeant notre réputation auprès des partenaires commerciaux internationaux et des marchés d'exportation.

REVUE DE L'ANNÉE

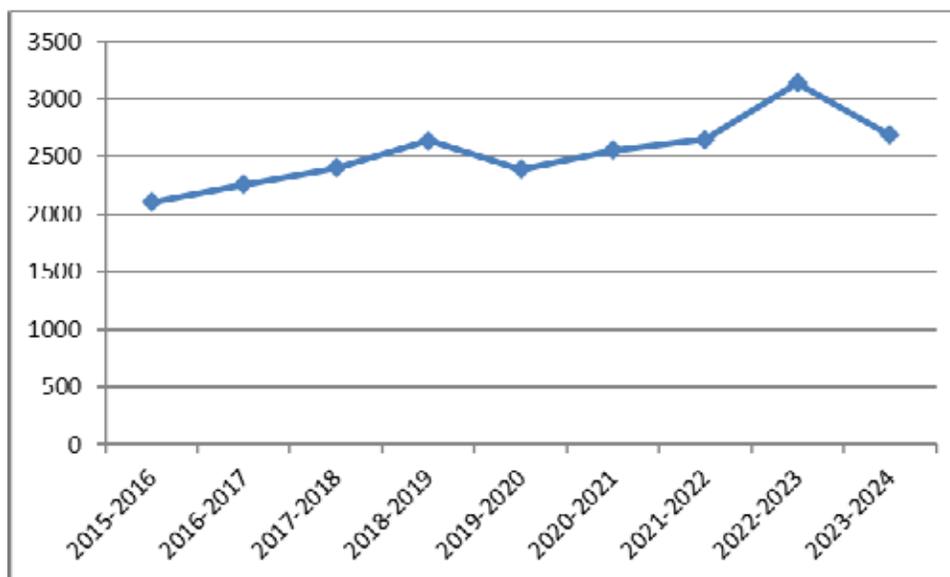
Dans notre bulletin du printemps de chaque année, nous fournissons des graphiques illustrant les demandes par produit pharmaceutique et par maladie pour chaque groupe de produits. Il s'agit de renseignements précieux qui illustrent les défis sanitaires auxquels les médecins vétérinaires sont confrontés et qui mettent en évidence les cas où les options de l'étiquette homologuée peuvent être limitées. Les pharmacologues du gFARADc^{MC} utilisent également ces connaissances pour déterminer les domaines dans lesquels des recherches sur les résidus de médicaments et des études de déplétion sont nécessaires.

Le nombre de demandes reçues par le gFARADc^{MC} en 2023-2024 était similaire à celui de 2021-2022 (respectivement 2 687 et 2 649). En 2022-2023, nous avons constaté une augmentation significative, soit 493 demandes de plus qu'en 2021-2022. Le volume des services semble s'être stabilisé cette année.

Demandes d'intervalle de retrait
1er mai 2023 au 30 avril 2024



Demandes de recommandation de retrait

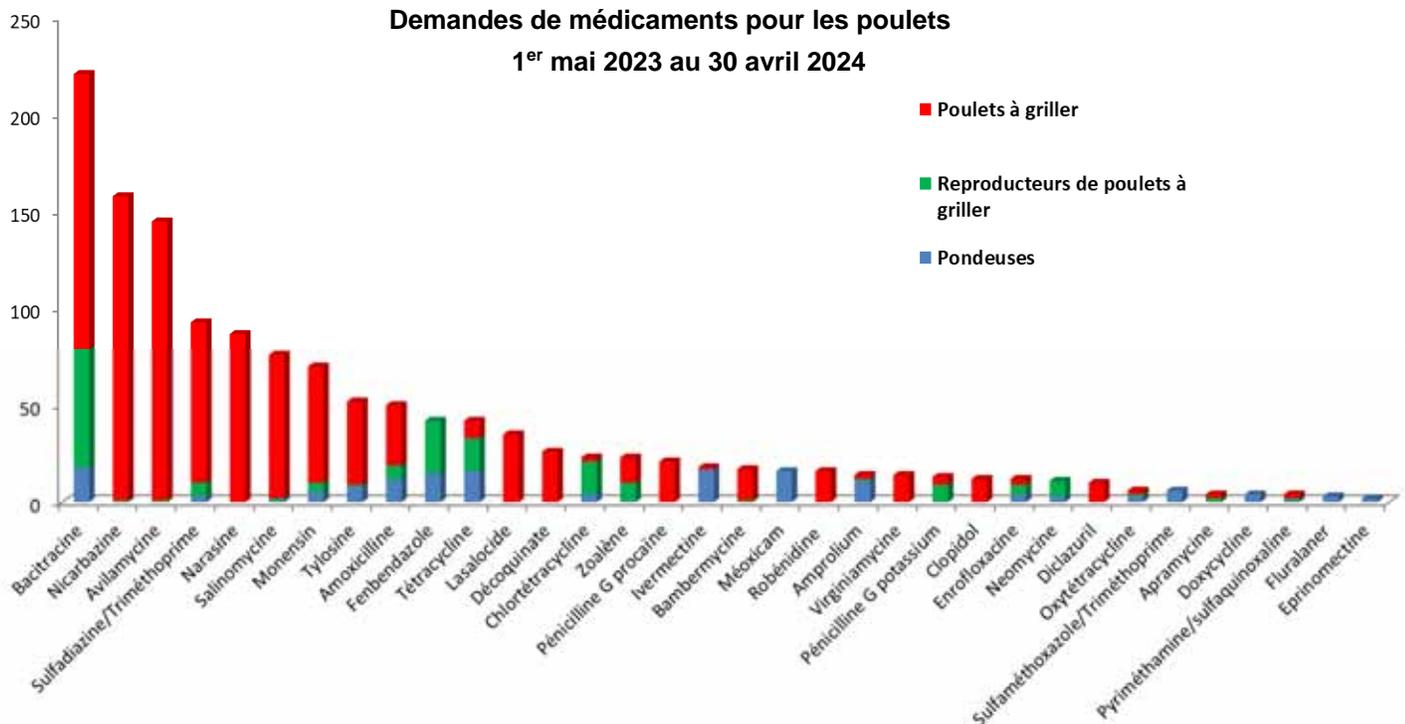


Le personnel du gFARADc^{MC} fournit des conseils en matière de retrait, ce qui constitue notre principal mandat, mais il joue également un rôle croissant dans la promotion de la prise en charge des antimicrobiens. Le Dr Dowling continue de participer très activement aux efforts d'éducation de l'Association canadienne des médecins vétérinaires. Elle siège désormais au sous-comité Veterinary Antimicrobial Susceptibility Testing (VAST) du Clinical & Laboratory Standards Institute (CLSI), l'organisation qui définit les normes internationales pour les laboratoires de microbiologie. Elle fait partie du groupe « Education and Outreach Antimicrobial Stewardship » de l'International Society for Companion Animal Infectious Diseases (ISCAID).

Le personnel du gFARADc^{MC} est également préoccupé par la pénurie de produits vétérinaires approuvés au Canada, ce qui a un impact sur tous les aspects de la santé et du bien-être des animaux, sur l'économie de la production et sur la compétitivité internationale de l'agriculture animale canadienne. Le D^r Dowling a représenté le gFARADc^{MC} au sein d'un groupe de travail de l'industrie sur l'accès aux antimicrobiens pour le marché canadien, qui a commencé par une table ronde avec la Direction des médicaments vétérinaires, la Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette réunion a été suivie de réunions en ligne du groupe de travail de l'industrie visant à explorer les possibilités d'améliorer l'accès des producteurs canadiens aux médicaments nécessaires. Le groupe de travail élabore un « livre blanc » sur l'amélioration de l'accès aux produits de santé vétérinaire au Canada, que tous les partenaires de l'industrie pourraient présenter au gouvernement afin de favoriser l'accès aux antimicrobiens et aux solutions de rechange. Le D^r Dowling représente également le gFARADc^{MC} au sein du Comité canadien de mobilisation sur les aliments et produits de santé pour animaux (CCMAPSA). Lors d'une réunion en ligne organisée en mai, les organismes gouvernementaux engagés dans la santé animale ont présenté des initiatives visant à promouvoir la prise en charge des antimicrobiens, à limiter la résistance antimicrobienne et à améliorer l'accès aux produits vétérinaires.

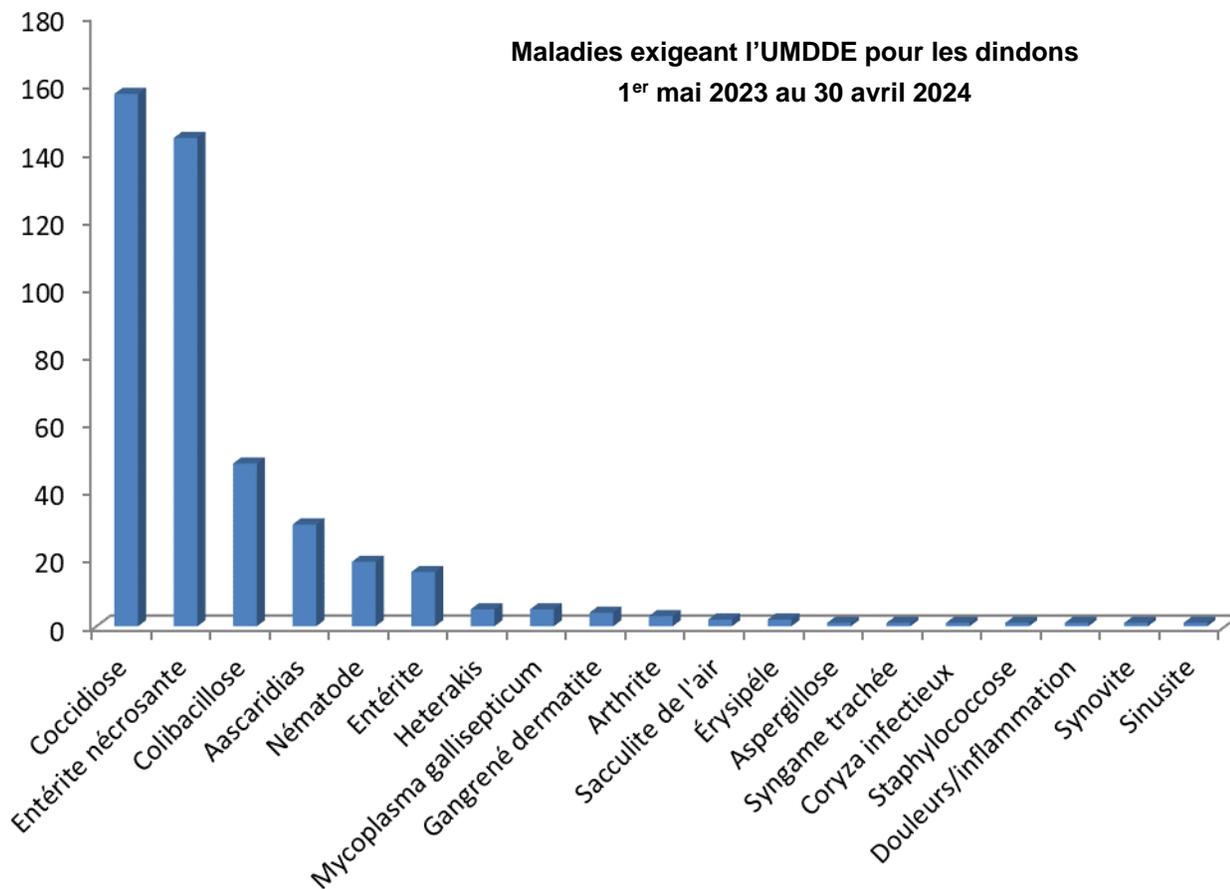
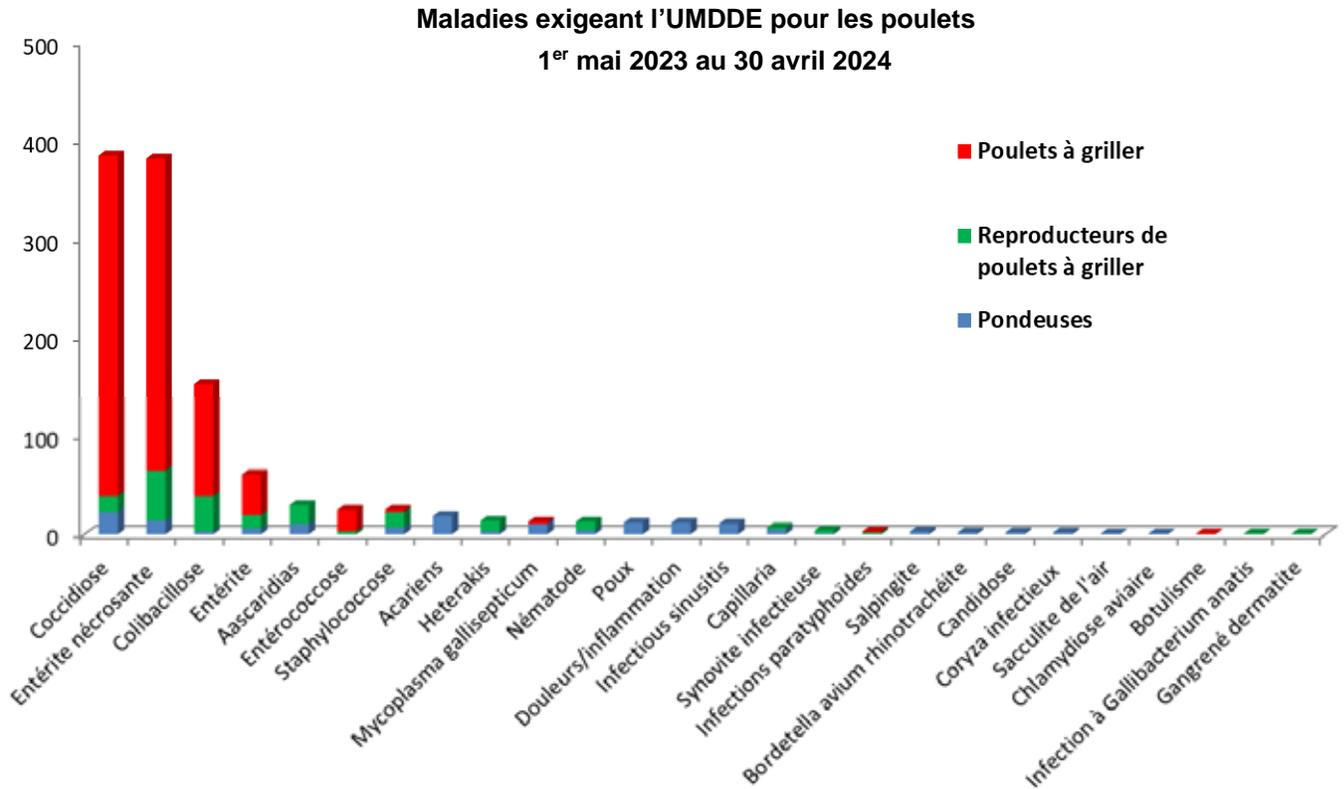
Tendances des groupes de produits

Chez tous les types de poulets, la coccidiose et l'entérite nécrotique restent les maladies prédominantes qui nécessitent l'utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette (UMDDE). L'industrie du poulet a éliminé l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie I et II et a pour objectif d'éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie III. L'utilisation de ces médicaments est donc passée des demandes de prévention des maladies aux demandes de traitement face aux maladies. Cela laisse une forte dépendance à la bacitracine et à l'avilamycine pour le traitement de l'entérite nécrotique, ainsi que l'utilisation des ionophores de catégorie IV pour contrôler la coccidiose.

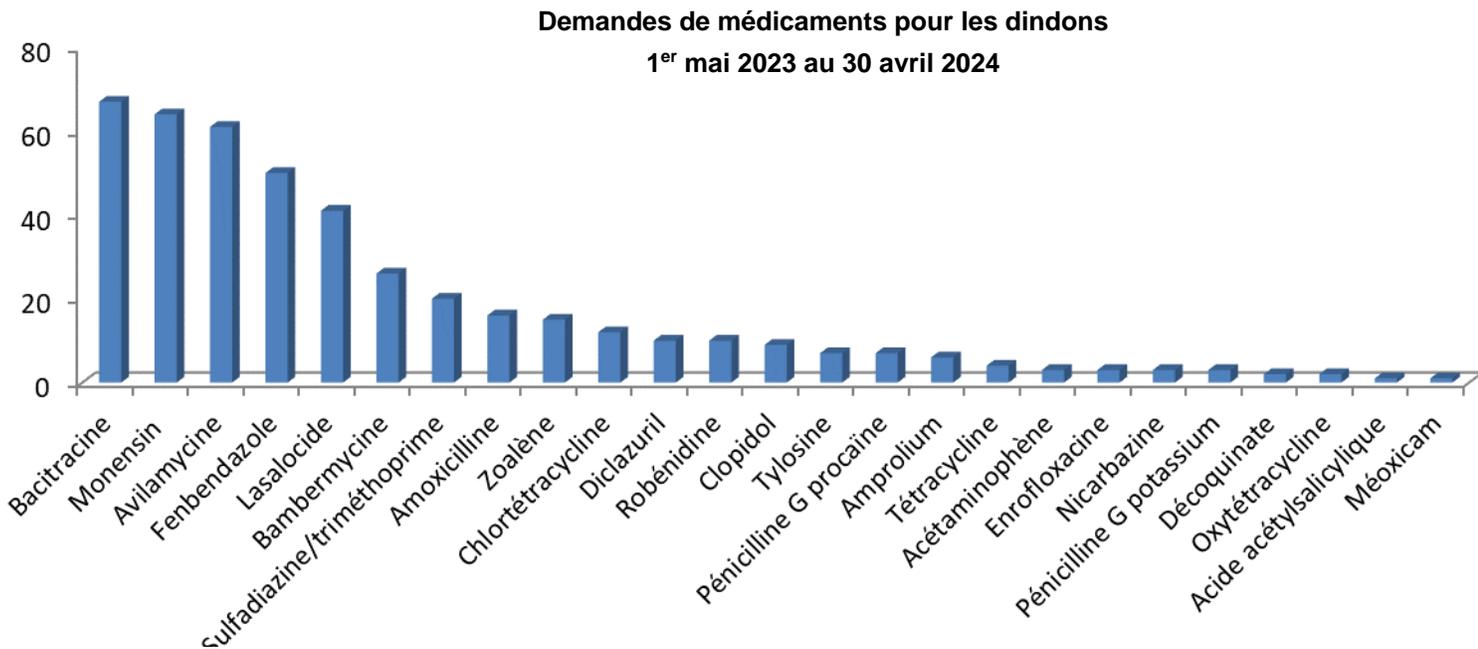


Les acariens et les poux sont problématiques tant chez les oiseaux commerciaux que dans les élevages de basse-cour. Nous faisons beaucoup d'éducation auprès des vétérinaires pour les propriétaires de petits troupeaux, car les pesticides ne peuvent pas être utilisés en dérogation des directives de l'étiquette et nous devons leur dire que le gFARADc^{MC} ne peut pas donner de recommandations de retrait pour une utilisation illégale de pesticides. Actuellement, nous ne disposons que d'informations sur la déplétion des résidus pour l'utilisation de l'ivermectine dans l'eau, nous orientons donc les vétérinaires vers ce traitement. Pour les troupeaux commerciaux, nous attendons avec impatience l'homologation d'Exzolt^{MC} (fluralaner, Merck Animal Health) pour le contrôle des acariens chez les volailles canadiennes. En raison de son solide profil de sécurité, les limites maximales de résidus seront élevées et le produit devrait avoir un délai d'attente de zéro pour les œufs au Canada, comme c'est le cas dans l'Union européenne. Malheureusement pour les élevages de basse-cour, la plus petite quantité du produit est un contenant qui traite 10 000 volailles.

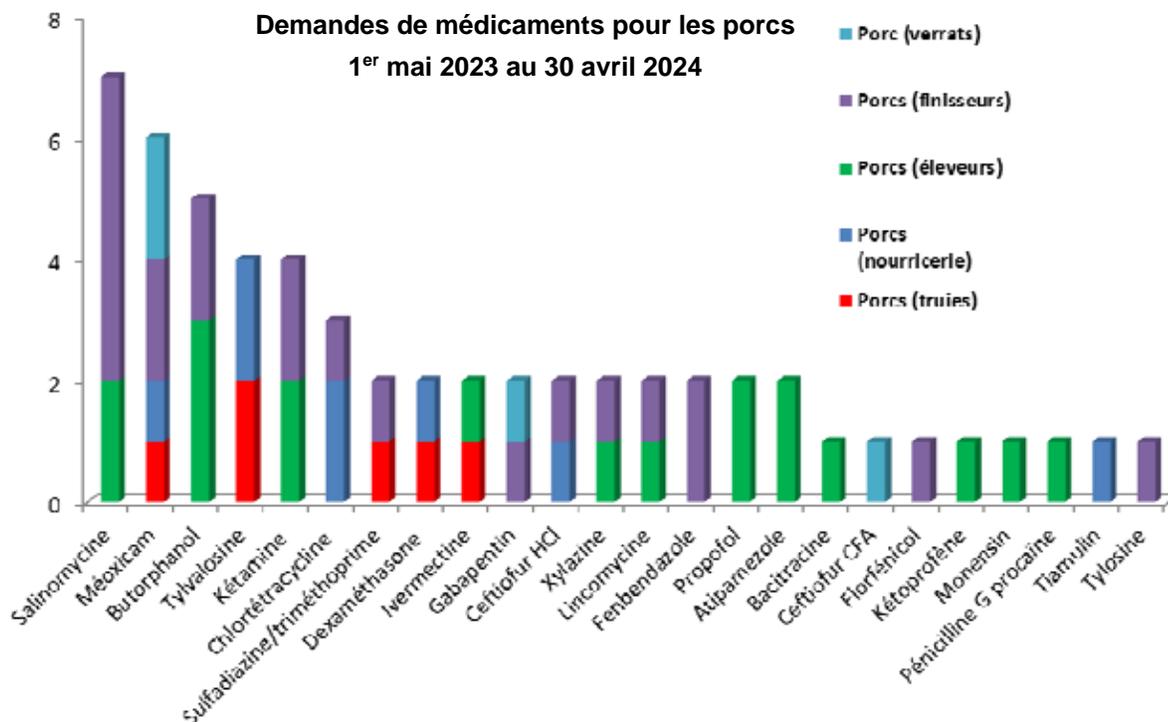
Les directeurs du gFARADc^{MC} ont formé un petit groupe de recherche avec un scientifique de l'ACIA et un professeur avicole de l'Université de la Saskatchewan et ont reçu un financement des Producteurs d'œufs du Canada afin d'étudier l'utilisation des formulations de fluralaner pour chiens et chats pour déterminer si elles pourraient être utilisées sur les pondeuses. Alors que la formulation par voie orale pour chiens a produit des résidus d'œufs élevés qui nécessiteraient une longue période de retrait, la formulation topique pour chats a produit des résidus d'œufs qui n'ont jamais dépassé la limite maximale de résidus approuvée depuis de nombreuses années dans l'Union européenne.



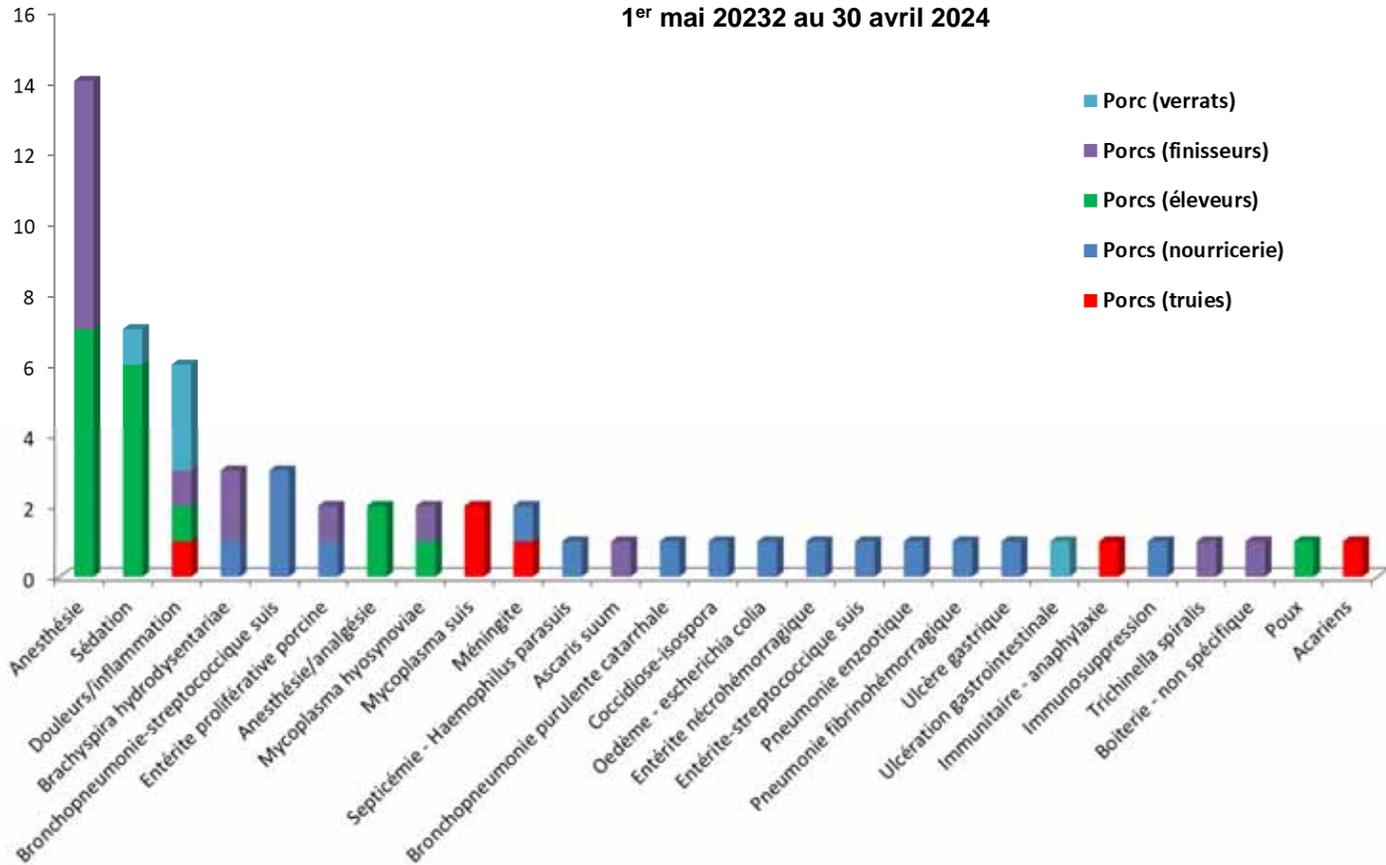
Comme pour les poulets, l'entérite nécrotique et la coccidiose restent des maladies importantes chez les dindes, dont le contrôle peut nécessiter des combinaisons de médicaments non couvertes par l'étiquette.



Nous sommes fréquemment consultés pour obtenir des conseils sur les médicaments utilisés pour l'anesthésie et le contrôle de la douleur chez les porcs, d'autant plus que la production de verrats reproducteurs utilise des méthodes de haute technologie pour déterminer l'aptitude à la reproduction, comme la TDM. Les vétérinaires porcins ont peu d'options de traitement sur l'étiquette dans ce domaine et l'un des seuls produits approuvés était en rupture de stock. Il est difficile pour les vétérinaires canadiens de répondre aux exigences du Code de pratique pour le soin et la manipulation des porcs avec si peu d'options de traitement.



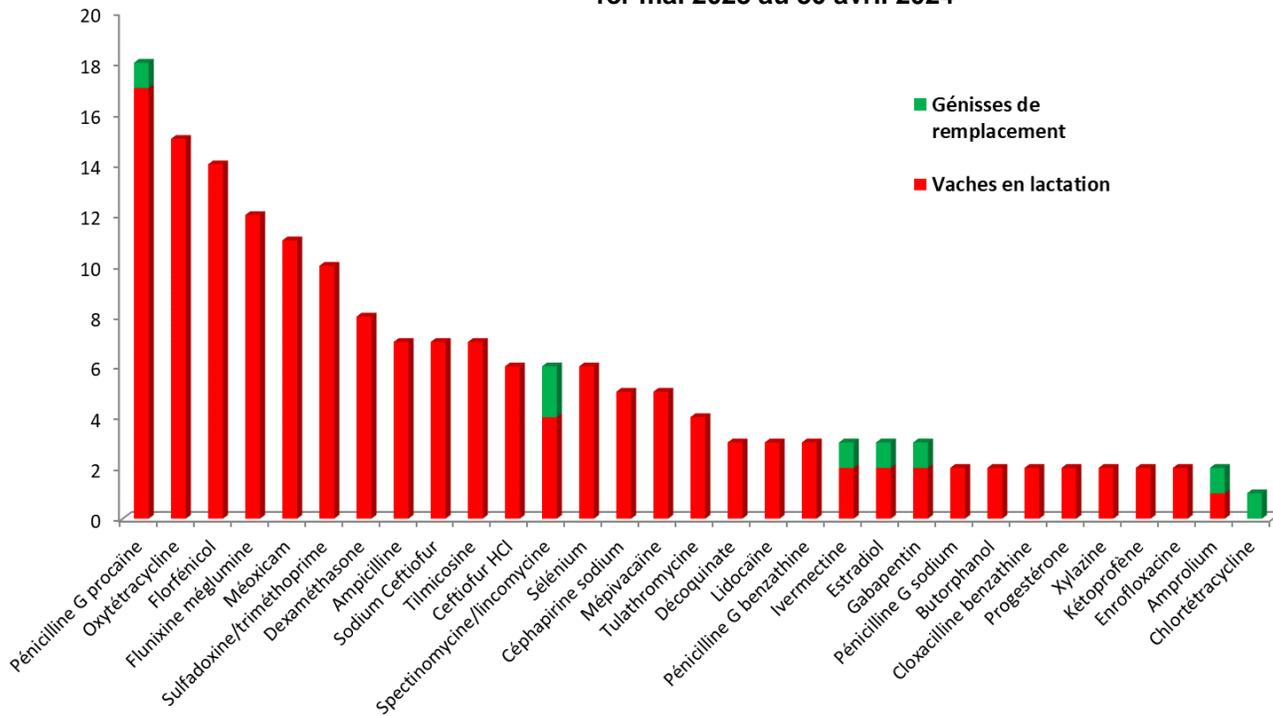
Maladies exigeant l'UMDDE pour les porcs 1^{er} mai 20232 au 30 avril 2024



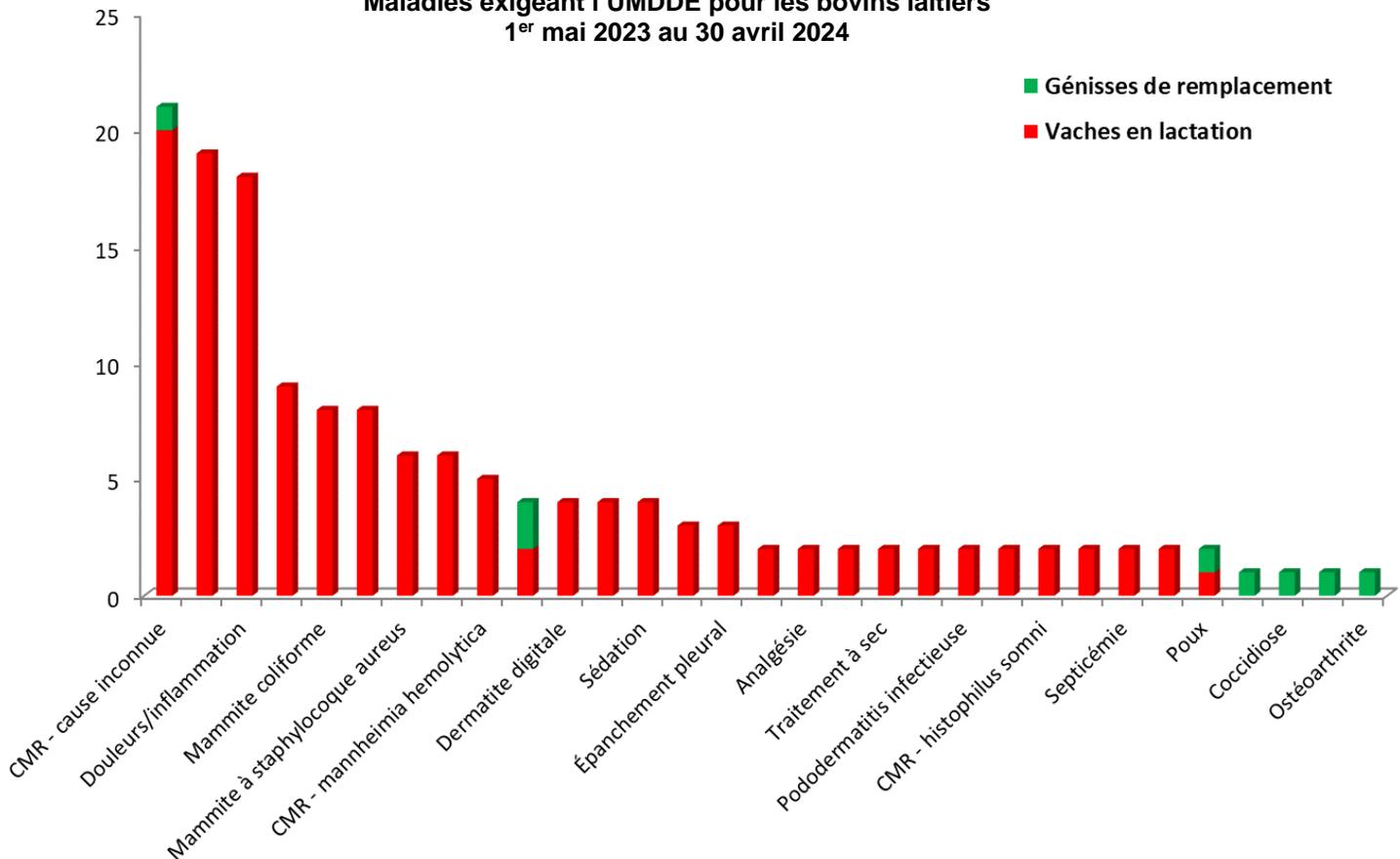
Chez les bovins laitiers, le traitement de la maladie respiratoire bovine (MRB) et de la mammite restent les raisons les plus courantes de l'UMDDE. Le traitement de la dermatite digitale, de la douleur et de l'inflammation sont également des motifs importants d'UMDDE. La disponibilité des médicaments pour le traitement de la mammite selon les directives de l'étiquette continue de poser problème et rend très difficile pour les vétérinaires laitiers la pratique d'une bonne gestion des antimicrobiens.

Les erreurs de meunerie et les expositions accidentelles font toujours l'objet d'une priorité d'urgence pour les bovins laitiers. Pour ces situations, le personnel du gFARADc^{MC} fournit des informations sur les tests de résidus de médicaments dans le lait et les laboratoires ayant la capacité d'effectuer des tests rapides afin de remettre le producteur touché en service le plus rapidement possible.

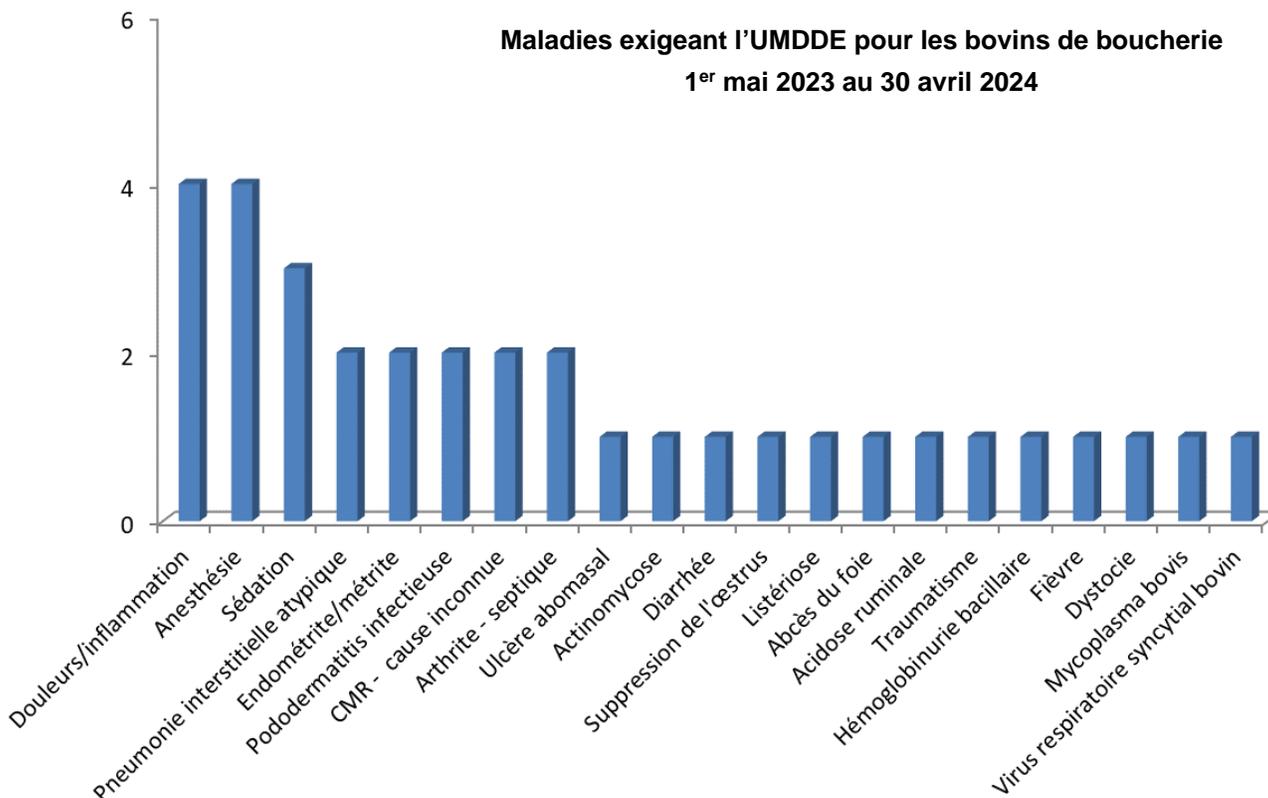
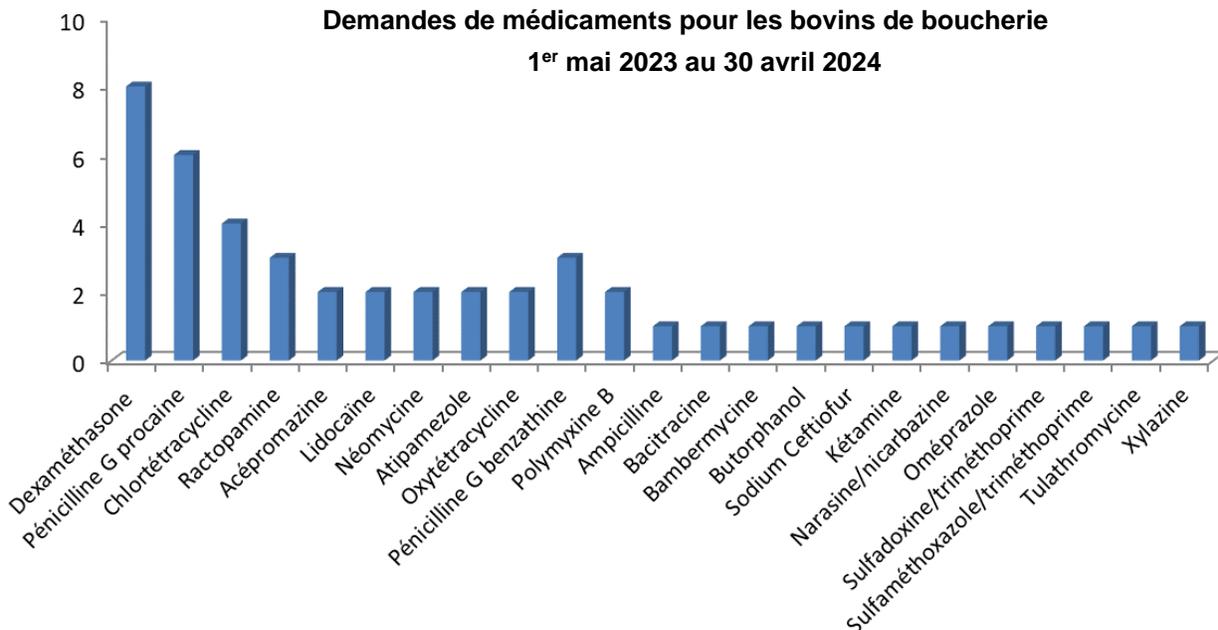
Demandes de médicaments pour les bovins laitiers 1er mai 2023 au 30 avril 2024



Maladies exigeant l'UMDDE pour les bovins laitiers 1er mai 2023 au 30 avril 2024



Les demandes d'information sur le retrait de l'UMDDE chez les bovins de boucherie sont traditionnellement faibles. Les exploitations de naissance ont des animaux qui sont loin du moment de l'abattage et les exploitations d'engraissement n'utilisent généralement pas de médicaments de manière UMDDE.

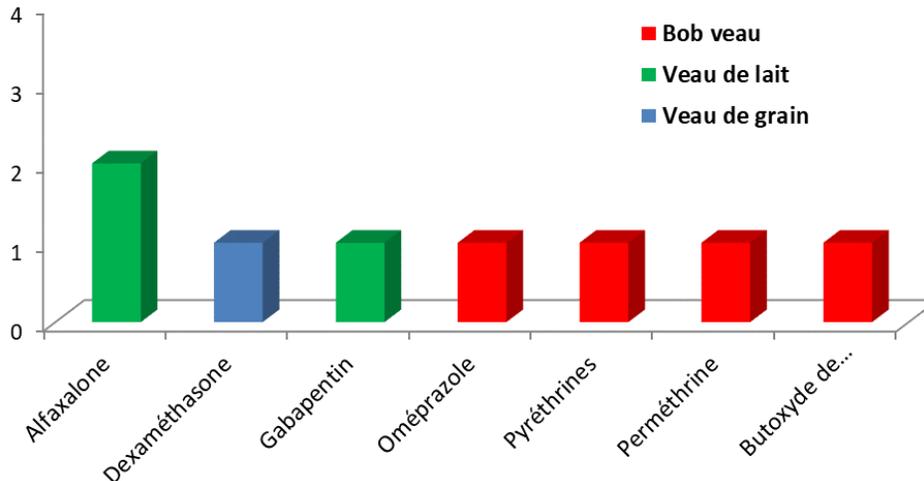


L'UMDDE dans le secteur de la viande de veau se concentre sur le traitement des maladies infectieuses. La Direction des médicaments vétérinaires et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont établi des lignes

directrices pour les LMR appliquées au veau. Les médicaments et hormones de catégorie I seront appliqués jusqu'aux limites de détection des tests de l'ACIA et nécessiteront des délais d'attente considérablement allongés. Conformément aux directives de bonne gestion des antimicrobiens, nous fournissons également des conseils sur l'utilisation appropriée de ces médicaments, y compris l'avertissement que cette utilisation est illégale aux États-Unis. Pour les autres catégories de médicaments, l'ACIA appliquera les LMR fixées pour les bovins.

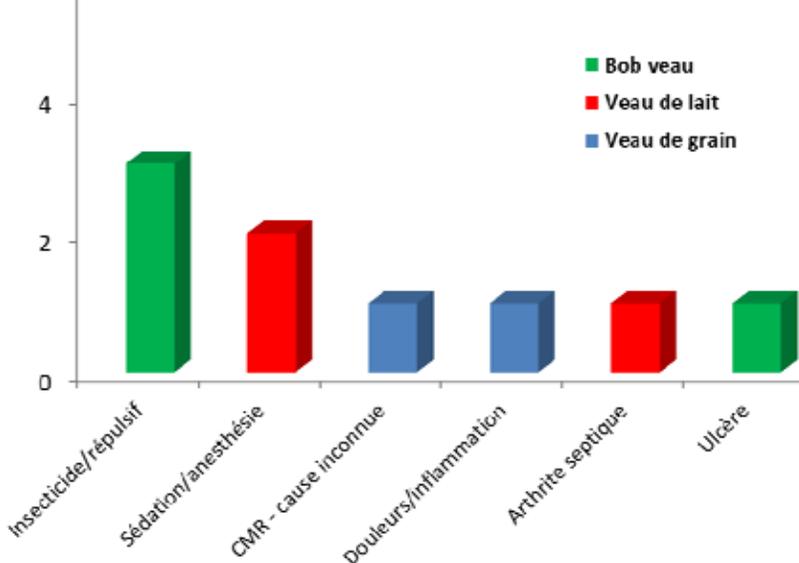
Demandes de médicaments pour les veaux

1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024



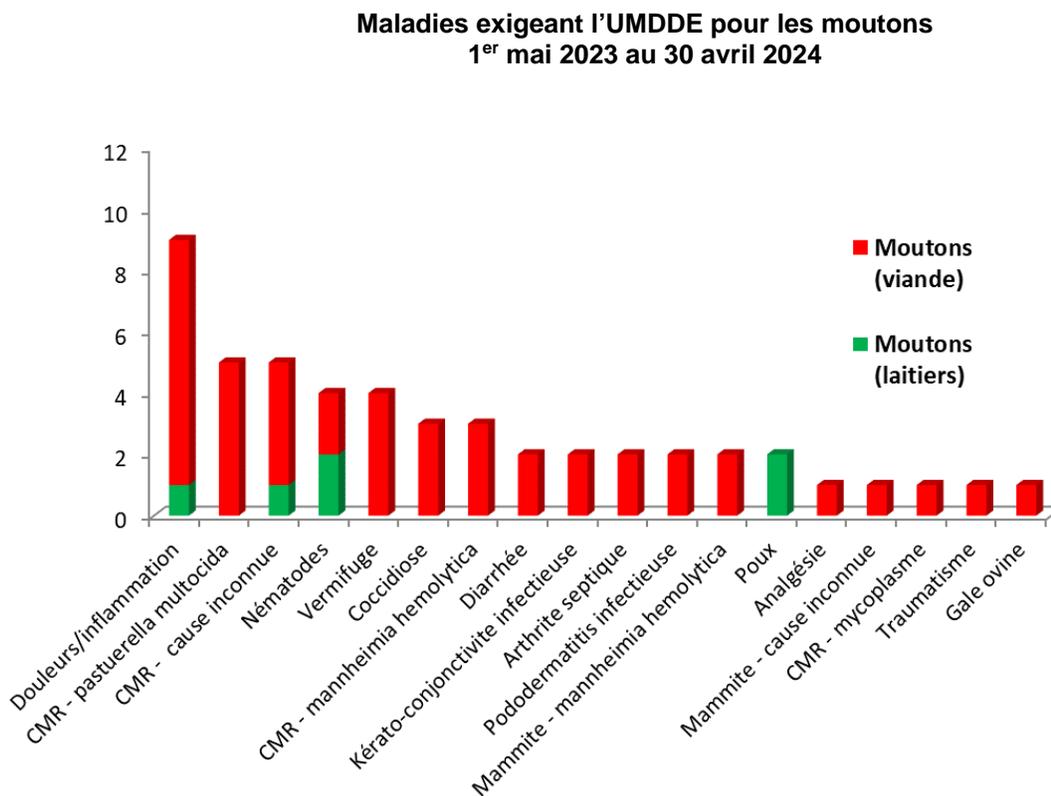
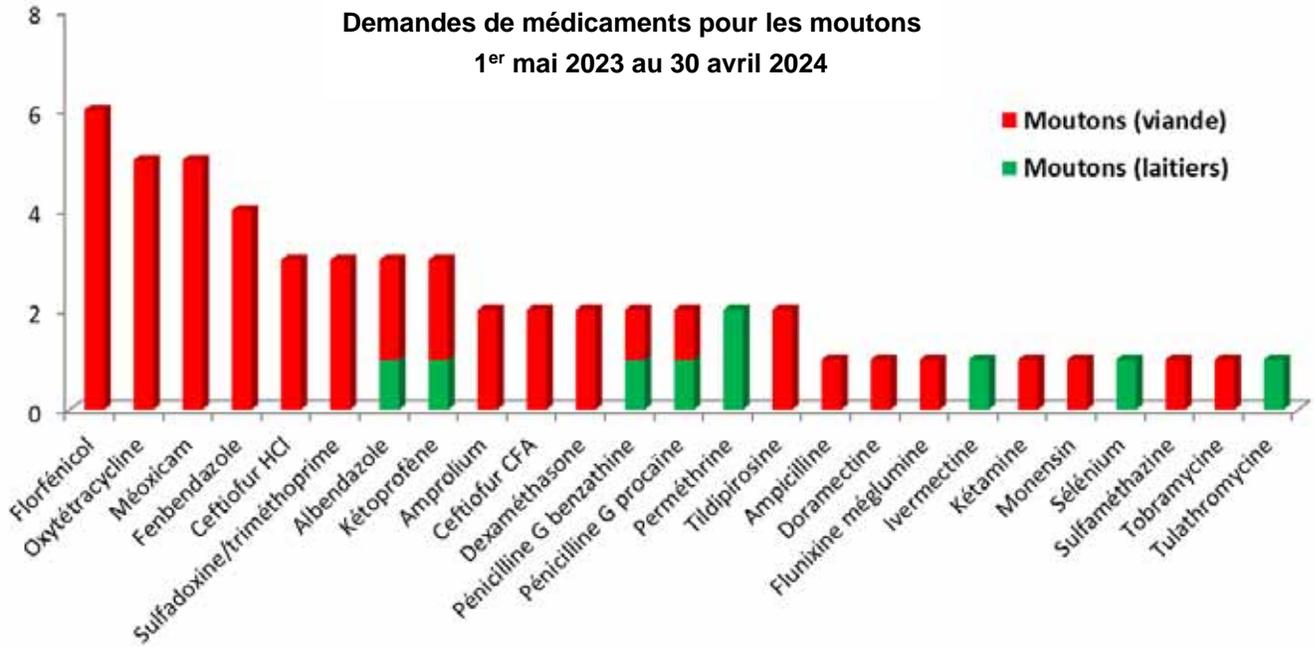
Demandes de médicaments pour les veaux

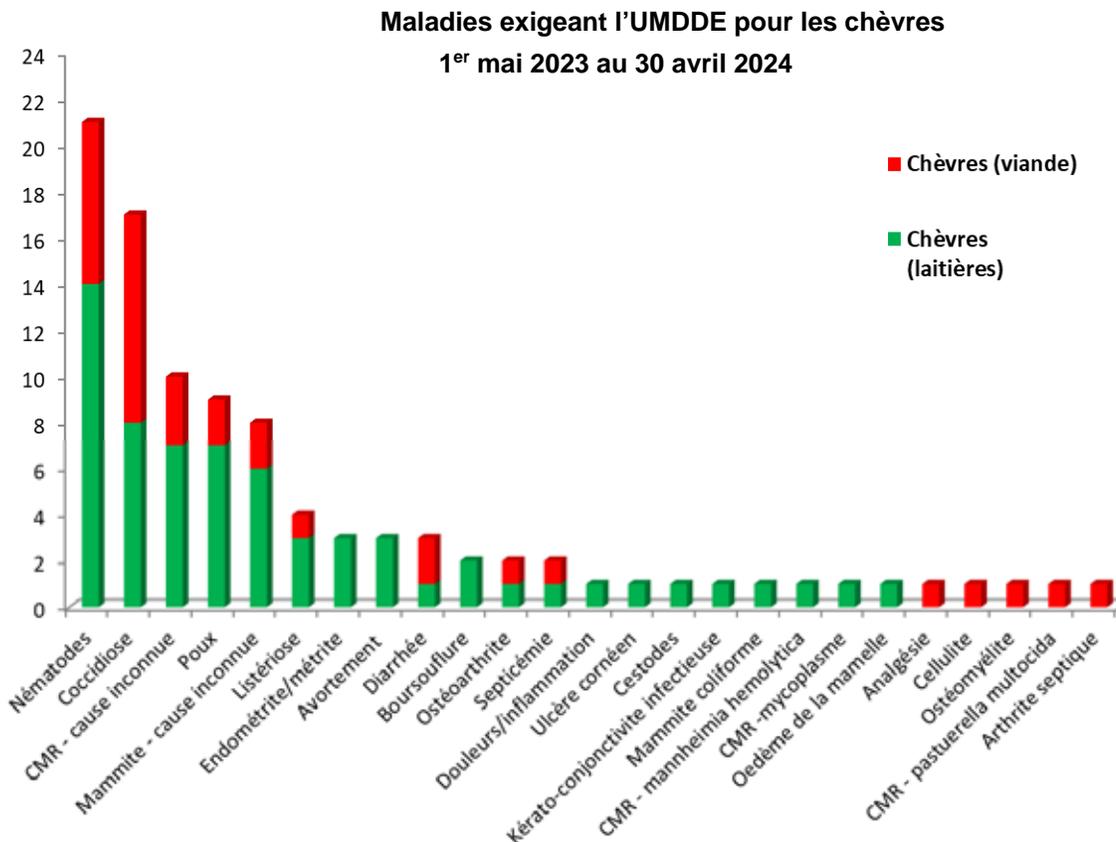
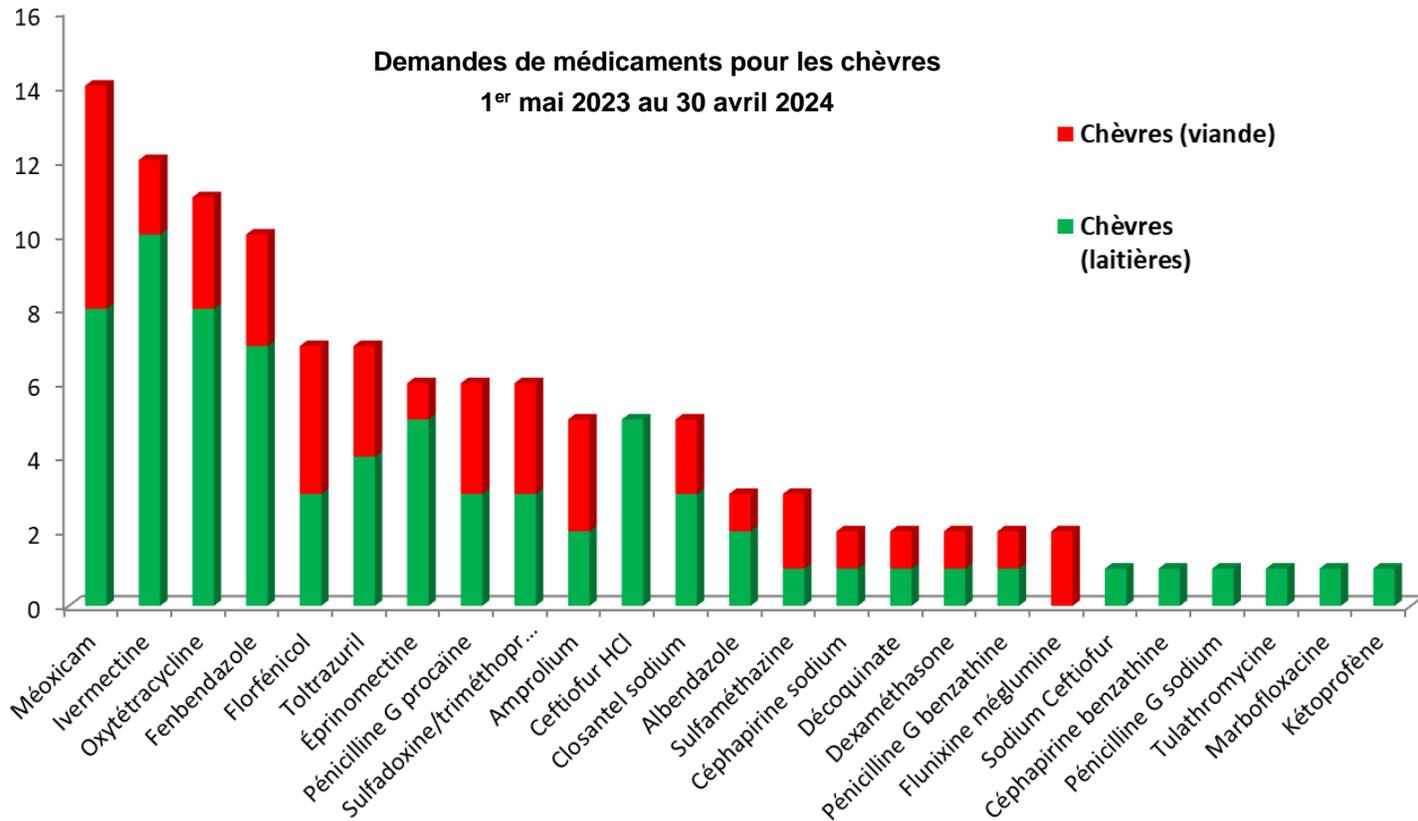
1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024



En raison du nombre limité d'autorisations de médicaments et de la résistance bactérienne et parasitaire, les antimicrobiens, les coccidiostatiques et les vermifuges sont les produits les plus couramment utilisés pour l'UMDDE chez les moutons et les chèvres. Même en l'absence de résistance parasitaire, les résidus dans le lait des brebis et chèvres en lactation peuvent être très problématiques en raison de leur persistance et des méthodes de détection très sensibles utilisées par les organismes de réglementation. Le personnel du gFARADc^{MC} fournit beaucoup de conseils sur l'utilisation appropriée des vermifuges chez les petits ruminants. Pour l'utilisation des antimicrobiens, les praticiens des petits ruminants ont tendance à vouloir offrir aux

producteurs des " livres de recettes " de médicaments, de dosages et de temps d'attente. Le personnel du gFARADc^{MC} fournit également beaucoup d'informations sur les principes de bonne gestion des antimicrobiens et sur la nécessité de prescriptions spécifiques et de recommandations de retrait du gFARADc^{MC} pour le traitement des maladies infectieuses.

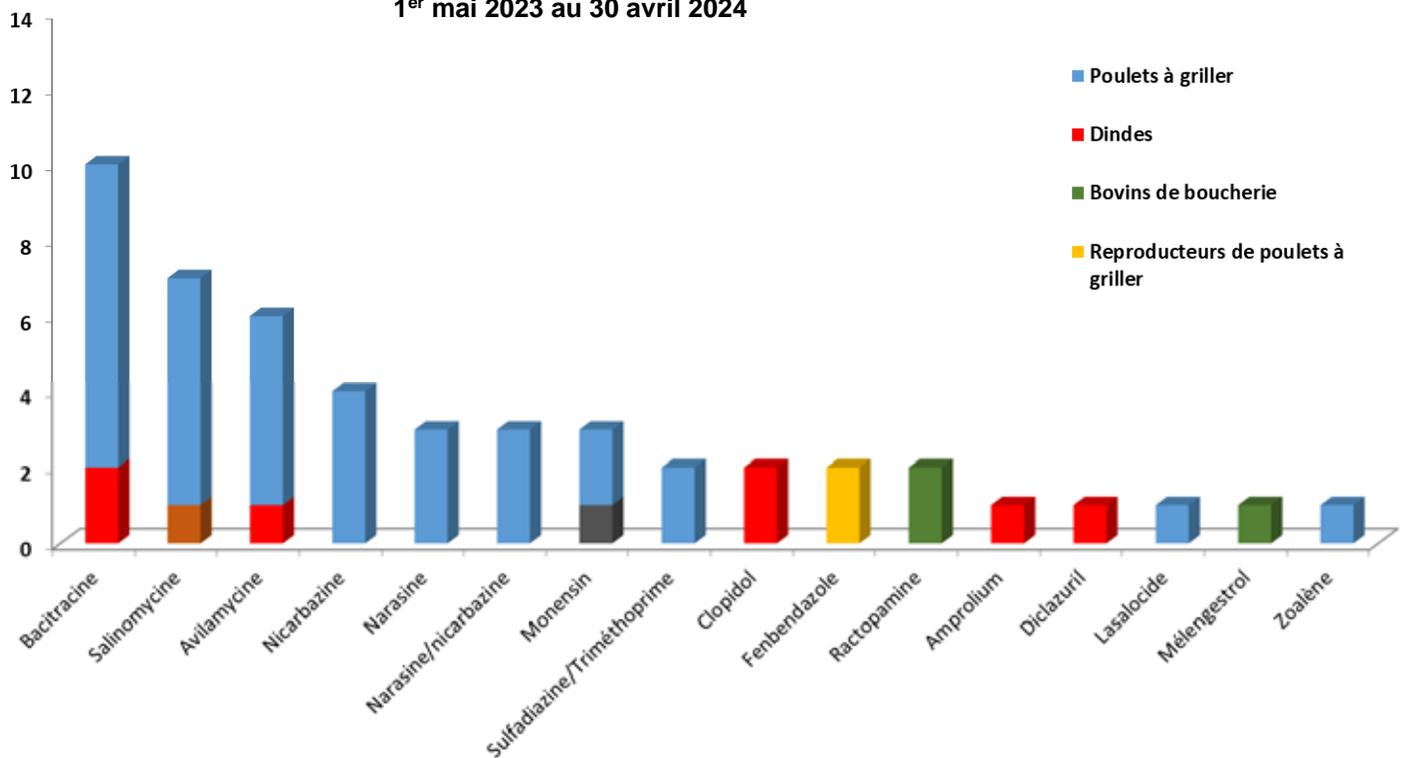




Suite au lancement de la nouvelle base de données en 2017, le gFARADcMC est devenu capable de suivre les demandes relatives aux « erreurs de meunerie », car nous avons réalisé qu'il ne s'agissait pas d'une utilisation de médicaments hors étiquette à l'instigation du vétérinaire, mais que cela reflétait certaines des demandes les plus importantes sur le plan économique que nous recevons. De ce fait, ces types de demandes sont souvent des urgences et nécessitent que le personnel du gFARADcMC réponde rapidement et souvent en dehors des heures normales de bureau.

Depuis 2017, le gFARADcMC a reçu 246 demandes concernant des erreurs de provenderie, impliquant principalement la volaille et les antimicrobiens et coccidiostatiques utilisés pour contrôler l'entérite nécrotique et la coccidiose. Il y a eu 49 demandes concernant 52 produits en 2023-2024. Dans de nombreux cas, nous constatons qu'il y a peu ou pas de risque de résidus détectables ou de problèmes de sécurité alimentaire pour l'homme. Dans certains cas, nous sommes en mesure de conseiller la dilution ou la réorientation de l'aliment médicamenteux afin qu'il puisse encore être utilisé. Malheureusement, dans certains cas, nous devons recommander de tester le produit des animaux exposés pour garantir la sécurité alimentaire humaine ou l'élimination de l'aliment.

Demandes d'erreurs des meuneries par produit
1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024



Le tableau ci-dessous présente une comparaison des demandes d'UMDDE par produit au cours des dernières années. Les demandes globales en 2023-2024 sont revenues à un niveau comparable à celui de 2021-2023. Les demandes de la période 2022-2023 ont augmenté de 493 par rapport à la période 2021-2022 et constituent le plus grand nombre de demandes annuelles reçues. Les demandes concernant les poulets de chair étaient nettement plus élevées que la moyenne l'année dernière, mais elles ont diminué cette année pour revenir à des niveaux près des normales.

La catégorie « autre » en 2023-2024 comprenait quatre demandes pour des alpagas, deux demandes pour des yaks, une pour les autruches et une pour les abeilles, ce qui reflète la diversité des groupes d'espèces desservis par l'équipe gFARADcMC. Cependant, la grande majorité des demandes concerne les principales espèces d'animaux d'élevage.

Espèces	Demandes 2023-2024	Demandes 2022-2023	Demandes 2021-2022	Demandes 2020-2021	Demandes 2019-2020	Demandes 2018-2019	Demandes 2017-2018	Demandes 2016-2017	Demandes 2015-2016
Poulets à griller	1116	1704	1057	819	866	796	756	825	801
Dindes	465	413	317	455	399	380	512	482	446
Bovins laitiers	215	172	190	230	274	266	261	232	266
Poulettes reproductrices de type à griller	191	193	237	227	228	259	119	79	101
Poules pondeuses	212	213	325	330	145	144	137	92	69
Chèvres	140	114	156	153	134	241	189	196	90
Moutons	60	85	66	110	80	170	164	125	61
Bovins de boucherie	60	63	68	67	72	82	64	88	48
Porcs	72	50	63	50	62	171	38	40	56
Lapins	25	26	22	23	24	24	22	21	21
Bisons	22	9	8	5	22	11	13	11	7
Chevaux	15	17	45	12	19	23	21	10	19
Canards	19	22	24	48	16	20	5	6	13
Veaux	8	12	11	4	14	15	45	23	48
Cerfs	2	0	6	0	7	0	1	1	5
Perdrix choukar	37	16	6	1	6	10	6	8	19
Wapitis	6	5	8	2	5	5	4	N/A	3
Cailles	3	3	8	2	4	5	10	5	9
Oies	1	5	8	2	3	2	5	N/A	3
Pigeons	2	3	0	3	2	3	14	N/A	4
Pintade	2	5	9	1	2	2	8	1	0
Faisans	4	0	3	7	2	6	6	6	4
Poisson	2	5	2	1	0	1	4	1	2
Autre	8	7	10	5	7	4	N/A	5	10
Total	2687	3142	2649	2557	2393	2640	2404	2257	2105

Soutiens financiers actuels de la gfaradc^{MC}

Commanditaires Platine - \$20,000+



Commanditaires Or - \$10,000+



Commanditaires Argent - \$5,000+



Commanditaires Bronze - <\$5,000



Canadian Association of Swine Veterinarians
Association Canadienne des Vétérinaires Porcins

Canadian Veal
Association



Association
canadienne du veau

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec



Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux commanditaires!

Si vous ou votre entreprise souhaitez soutenir gFARADc^{MC} par le biais d'une adhésion annuelle individuelle, veuillez contacter le bureau gFARADc^{MC}, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les supporters sont identifiés sur le site gFARADc^{MC} www.cgfarad.usask.ca